

Fin de travaux pour la CLEM de Moorea



Moorea, le 12 mars 2021 - La sixième réunion de la Commission Locale de l'Espace Maritime (CLEM) s'est tenue jeudi à Afareaitu dans le cadre de la révision du PGEM. Les membres de cette commission ont procédé aux derniers ajustements du rapport final du PGEM révisé avant que celui-ci soit examiné prochainement au conseil municipal, puis au conseil des ministres en vue d'une validation définitive.

Jeudi s'est tenue la sixième réunion de la Commission Locale de l'Espace Maritime du PGEM (Plan de Gestion de l'Espace Maritime) dans la salle omnisports « Atorote'a'a » de Afareaitu. Pour rappel, la CLEM, en charge du suivi de l'évolution du processus de la révision du PGEM, est composée des représentants des services du pays, des acteurs locaux (activités nautiques, plaisanciers, pêches,...), du secteur privé ainsi que des élus du conseil municipal de Moorea. Lors de cette réunion, le nouveau rapport du PGEM révisé a été présenté à l'ensemble des représentants pour y être débattu et ajusté. Ce rapport sera ensuite examiné prochainement au conseil municipal de Moorea, puis au conseil des ministres en vue d'une validation définitive. *"L'objectif est de valider les ajustements qui ont été faits suite à l'enquête publique du PGEM en 2019. Après le rapport du commissaire enquêteur, il y a eu des échanges avec les services du pays et les membres de la commune. On a maintenant un document ajusté avec toutes les doléances de la population et le travail des services techniques. On valide aujourd'hui l'ensemble des présentations du rapport du PGEM révisé, c'est-à-dire le texte qui régit l'ensemble de cette révision"* explique Hereiti Arapari, en charge du PGEM de Moorea.

Les cartes du PGEM examinées

Ce rapport contient trois grandes parties : les dispositions générales (l'administration, la gouvernance, les orientations générales, etc.), la présentation des zones (de pêches, touristiques, environnementales,...) et la partie annexe pour faciliter la lecture du rapport. "On

s'est rendu compte, durant l'enquête publique, que ce document était difficile à comprendre pour les gens. D'où l'inclusion des annexes pour faciliter la compréhension" ajoute Hereiti. Durant cette réunion, les quatre nouvelles cartes du PGEM révisé ont également été examinées. Il s'agit de la carte générale, la carte des activités (sites de plongé sous-marine, sites d'observation de raies,...), la carte pêche (zones de pêches interdites,...) ainsi que de la carte espaces (zone de repos des cétacés, zone de réserve scientifique,...).

Dom Leoture, représentant des associations environnementales



"La commune sera le gestionnaire"

"La réunion est positive, car après des années de dur labeur, on arrive sur la finalisation d'un texte qui va enfin être voté en conseil des ministres de façon à avoir une nouvelle réglementation. En tant que défenseur de l'environnement, le PGEM avait déjà été une grande avancée puisqu'il intégrait au sein du comité tous les acteurs principaux aussi bien du pays, de la commune que de la société civile. Le fait d'avoir un comité nous a permis de pouvoir discuter des projets impactant Moorea et son lagon. L'un des grands problèmes que l'on a eus dans le PGEM est principalement le fait qu'il

n'y avait pas de gestionnaire. Dans toutes les réserves maritimes dans le monde, il y a des gestionnaires avec des directeurs, des employés, etc. A la base, ce n'était pas prévu du tout. Ce qui est positif, c'est qu'au terme de la révision, la commune, qui s'est investie petit à petit au fil des années, s'est positionnée comme voulant être le gestionnaire. Pour la première fois depuis le début, elle veut bien prendre en compte la gestion, c'est-à-dire avoir du personnel dédié uniquement au PGEM."

René Galzin, représentant des organismes de recherche (station Gump et Criobe)



"On est sur la bonne ligne pour finir le PGEM"

"Cela va faire 5 ans qu'on est entré dans la révision du PGEM. Je pense qu'on va enfin voir aujourd'hui la fin de cette révision. On est sur la bonne ligne pour finir le PGEM. Le PGEM est toujours fait sur ce pourquoi il a été construit au départ. C'est un espace de décisions qui doit faire un consensus. On est là en fait pour essayer d'écouter tout le monde et que tout le monde exprime ses projets. On a réussi, avec les comités de pêche, à mieux intégrer les pêcheurs dans nos processus de décisions. Ce qui est à mon avis une bonne chose. La révision a été globalement positive."

Rebecca Tetuanui, maire déléguée de Afareaitu



"Il y a eu beaucoup de débats"

"Les réunions de la CLEM ont été mises en place pour permettre de travailler ensemble avec toutes les institutions, c'est-à-dire la commune, le pays, les pêcheurs, les acteurs de Moorea, etc. Il y a eu beaucoup de débats durant ces réunions pendant lesquelles les représentants ont discuté des sujets concernant leur domaine. On a donc beaucoup échangé. On a souhaité augmenter, dans ce nouveau comité du PGEM révisé, la participation et la représentation des acteurs et des institutions. Je pense qu'avec ce nouveau comité, les travaux sur les projets en cours et dans le futur

seront plus fluides."

Rédigé par Toatane Rurua le Vendredi 12 Mars 2021 à 10:45 | Lu 132 fois

 [Ajouter aux favoris](#)

Source :
<https://www.tahiti-infos.com>